

**Secrétariat Général**

Saint-Aygulf, le 29 novembre 2011

**Note à l'attention de Madame Josette FAÏS, co-présidente de l'UNALCI (région PACA)**

Madame la Présidente, chère amie,

Vous m'avez demandé un bilan des inondations des 5 et 6 novembre 2011.

Pour VIVA, dans la Basse Vallée de l'Argens, la seule notion à retenir, vous le savez, est que globalement les sinistrés du 16 juin 2010, qui commençaient à grand peine à se relever, viennent de subir une deuxième catastrophe - parfois, un peu moindre, le plus souvent semblable, parfois pire - et sont anéantis, abandonnés, indignés qu'aucune mesure de protection significative n'ait été prise, depuis près de 18 mois, pour protéger leurs biens et leurs activités.

A l'actif des Pouvoirs Publics, amélioration des systèmes d'alerte défaillants en 2010 : les administrés ont été prévenus assez tôt cette fois-ci, dans la majorité des cas, pour mettre leurs engins et véhicules à l'abri, surélever hors d'eau certains objets meublants, se protéger eux-mêmes, de sorte qu'il n'y a pas eu à déplorer de morts comme en 2010. Dont acte.

Au passif, le constat que l'essentiel n'a pas encore été réglé, pas même amorcé... et que les travaux les plus urgents pour l'entretien des rivières et l'aménagement des cours d'eau ne sont ni engagés ni programmés selon un phasage raisonné et raisonnable. Le Rapport des hydrauliciens a pourtant été rendu, accompagné de préconisations classées par ordre de priorité. Hélas, il manque encore la mise en oeuvre de nettoyages, de travaux d'urgence et de court terme, sur le lit des rivières et l'embouchure de l'Argens, par un maître d'ouvrage unique et coordonnateur. Le désengagement de l'Etat et le transfert de charges aux Collectivités territoriales et locales, créent une dilution des responsabilités et une confusion dans les budgets à impliquer, telles que les sinistrés ressentent l'inertie administrative comme un immobilisme coupable et que leur découragement se colore d'angoisse et de colère.

Ils redoutent la troisième crue qui ne manquera pas d'envahir à nouveau les espaces inondés puisqu'il existe encore de nombreux embâcles et de nombreuses brèches sur l'Argens et ses affluents. Cette insécurité permanente est insupportable et s'oppose à toute nouvelle initiative de reprise.

Aussi VIVA, suivant en cela le Président de la FNSEA, se prépare à saisir le Chef de l'Etat afin qu'il indique des pistes au Gouvernement :

- le Premier Ministre sera saisi d'une demande de création d'une commission interministérielle en charge des mesures d'urgence (et de leur financement) à prescrire au niveau national pour la protection des personnes et des biens, qui est une mission régalienne de l'Etat.

- le Président de l'Assemblée Nationale sera saisi, on l'espère, par le Groupe de la Majorité présidentielle, d'une requête (déjà formulée par le Député de la circonscription) en vue de la création d'une Mission d'Information Parlementaire, chargée d'éclairer les zones d'ombres qui persistent sur cet événement répété à caractère national.

Pour suivre au plus près les attentes des sinistrés et les réponses qu'ils obtiendront, VIVA s'organise en 4 Groupes de Réflexions-Actions (GRA) composée d'agriculteurs, d'agents du tourisme, d'entrepreneurs-artisans et de particuliers. Ce suivi cherche à continuer à s'appuyer sur les bons rapports de confiance tissés en 2010-2011 avec les Municipalités, les Communautés d'agglomérations, les Conseils départemental et régional, les services de la Sous-Préfecture et de la Préfecture du Var, ainsi que les Chambres consulaires et les autres Associations de soutien et défense des sinistrés.

Bien entendu, l'Union Nationale des Associations de Lutte contre les Inondations (UNALCI) continuera à porter avec VIVA ce souci permanent des populations, des activités humaines, des sites et des conditions de vie et d'emploi dans la Basse Vallée de l'Argens.

Je vous remercie de votre soutien et de porter la détresse des sinistrés aux plus hauts niveaux de pouvoir et de décision à travers les instances représentatives de l'UNALCI.

Bien sincèrement vôtre.

Pour le Bureau de VIVA

Dr Louis REYMONDON  
*secrétaire général*

PJ : 4 (que vous pouvez communiquer)